
À l'Institut Catholique de Lille,
nous croyons que l'enseignement
doit non seulement **transmettre
des connaissances et des compétences,**
mais aussi **former des citoyens
éclairés, responsables et engagés.**

Désigner un ou plusieurs de nos établissements
bénéficiaires de votre taxe d'apprentissage nous permet
non seulement de **créer un environnement favorable
à l'épanouissement intellectuel et personnel
de chaque étudiant,** mais aussi de leur permettre
l'accès à un **accompagnement de qualité,** ancré
dans la réalité contemporaine et ouverte sur le monde.

Soutenir l'Institut Catholique de Lille, c'est contribuer
à l'excellence académique et accompagner les étudiants
sur le chemin de la réussite.



Patrick Scaufaire

Recteur de l'Institut Catholique de Lille